

L'hon. M. Robichaud: J'aimerais remercier les députés de leur collaboration.

• (10.50 p.m.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, je me demande si l'un ou l'autre des ministres présents ce soir peut nous dire ce qu'on présentera demain à la Chambre, et nous assurer que les ministres seront ici?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, avant d'agir au nom de mon collègue, le ministre des Travaux publics (M. McIlraith), pour cette fois-ci seulement, j'espère, je tiens à dire, malgré ce que le député de Saint-Jean-Albert (M. Bell) a dit plus tôt dans le débat, que je sais gré aux députés de la collaboration que nous avons reçue de tous les groupes aujourd'hui et j'espère que la collaboration sera plus grande encore demain car le menu sera très chargé.

Nous commencerons par l'article n° 46 du *Feuilleton*, la loi sur les licences d'exportation et d'importation, puis, nous passerons au n° 50, loi sur le crédit agricole, ensuite, le n° 39, qui est un accord tarifaire; viennent ensuite, le n° 15, le Conseil des sciences, le n° 4, le Conseil de recherches, le n° 3, le projet de résolution concernant les produits de l'industrie automobile, le n° 48, visant l'établissement d'une Commission de l'alimentation des animaux de ferme de l'Est du Canada, le n° 5, visant la création d'un Fonds de développement économique et social de régions spéciales d'aménagement rural, et le gouvernement se réserve le droit, qui lui est accordé en vertu du Règlement, d'inscrire au *Feuilleton* tous autres bills qu'ils jugera utiles, quand ceux-ci auront été complétés.

D'autre part, si les circonstances s'y prêtent, il se réservera aussi le droit qu'il a en vertu du Règlement, de modifier l'ordre du jour, mais nous essaierons d'en donner préavis aussi longtemps que possible à l'avance, et c'est notre ferme intention de commencer les travaux par l'ordre inscrit au nom du ministre du Commerce (M. Winters).

L'hon. M. Starr: Et tous les ministres seront présents?

L'hon. M. Pickersgill: Nous aurons assez de ministres. Je pense avoir donné assez de garanties que Mackenzie King lui-même serait fier de moi.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre, aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

LES CÉRÉALES: PRINCE-RUPERT (C.-B.) AGRANDISSEMENT D'UN ÉLEVATEUR

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, il va nous falloir passer rapidement du poisson aux céréales, en raison de la situation des éleveurs à grain à Prince-Rupert. En guise de préambule, je voudrais vous donner lecture d'une déclaration du premier ministre, publiée dans le *Citizen* d'Ottawa du mardi 19 avril, au sujet du déficit révisé de l'Expo 67, devant s'établir entre 82 et 83 millions de dollars, ce qui représente, de l'avis du journal, une augmentation de plus de 70 p. 100 sur le déficit prévu tout d'abord, estimé à \$47,534,000. Je cite les paroles du premier ministre à ce sujet:

Cela ne semble pas exorbitant, si l'on songe à la hausse du coût de la construction et au coût de plus en plus considérable du Centre des arts d'exécution ici.

Après de nombreuses années de travail par nombre d'organisations de Prince-Rupert, un nombre incalculable de particuliers et moi-même, en tant que député de la région, nous avons finalement obtenu que la Commission des grains fasse un appel d'offres pour l'agrandissement de l'élevateur de Prince-Rupert. Quand les offres ont été ouvertes et qu'on a vu ce que cela coûterait, le ministre a annoncé qu'on ne donnerait pas suite au projet à cause de ce qu'il a appelé les frais de construction plus élevés, plus élevés que ceux qui avaient été prévus initialement.

J'ai fait un calcul, il y a un instant, et je constate que les soumissions pour agrandir l'élevateur étaient d'environ 70 p. 100 plus élevées que les prévisions initiales. Or, à peu près la même chose est arrivée dans le cas du Centre des arts d'interprétation et le ministre a jugé cela raisonnable à la lumière des frais de construction plus élevés. Il me semble que le gouvernement devrait adopter pareille attitude au sujet de l'agrandissement de l'élevateur de Prince-Rupert.

Au lieu de remettre le projet, le ministre l'a vraiment sabordé si ses remarques qui figurent au compte rendu sont prises littéralement. A noter que la vérité a éclaté de façon plutôt étrange. J'ai posé au ministre une question à ce sujet le vendredi 25 mars. Il a refusé d'y répondre, alors que le même jour, un article publié dans le *Daily News* de Prince-Rupert indiquait que l'agrandissement de l'élevateur serait retardé.

La première chose que j'ai faite, le lundi matin suivant, ce fut de téléphoner à des fonctionnaires du Conseil du Trésor qui m'ont dit ne pas être saisis de la question. J'ai alors téléphoné au bureau du ministre et ses fonctionnaires m'ont dit qu'il n'avait pas fait de